

Une vidéo pour convaincre son futur employeur

Recrutement À l'heure où l'IA se cache derrière les lettres de motivation, l'entreprise 2 minutes max propose aux candidats de se présenter aux recruteurs de façon plus authentique.

Virginie de Kerautem

« **C'EST PLUS CHATGPT** qui écrit les lettres de motivation que les candidats, s'amuse Sarah, étudiante de 22 ans en école de commerce à Lyon (Rhône). Résultat, elles se ressemblent toutes ! » À leur manque d'originalité s'ajoutent leur quantité et la difficulté pour les recruteurs, dans un tel contexte, d'identifier rapidement les meilleurs profils.

Nicolas Bernard et sa fille Juliette ont trouvé la parade avec la vidéo. L'idée n'est pas neuve. Il existe bien le système des entretiens vidéo différés, proposés par certaines entreprises dans leur phase de présélection des candidatures et dont elles fixent les modalités (questions, temps imparti pour répondre...). Il y a aussi le selfie vidéo que prône l'application Impress. Pendant deux minutes également, le candidat doit répondre à quatre questions précises au sujet de ses motivations et compétences.

Avec la plate-forme 2 minutes max, que le père et la fille ont cocrée l'année dernière, l'idée est de se présenter librement dans ce laps de temps, par caméra interposée ; en l'occurrence celle de son ordinateur ou de son smartphone, déclenchée à partir de l'interface de la plate-forme. Chacun peut y racon-

ter ce qu'il veut : valoriser une expérience de son CV ou un engagement associatif, expliquer ce à quoi il aspire... Précisément ce qu'avait fait Juliette quand elle cherchait un stage et qui avait fait mouche.

« Une chance supplémentaire pour sortir du lot »

« Je pense que ça a fait la différence », affirme de son côté, Guy, directeur commercial de 53 ans qui entre prochainement dans ses nouvelles fonctions. On lui a fait remarquer lors du premier entretien qu'il était fidèle à l'image donnée de lui-même dans sa vidéo. De plus, détaille-t-il, « je suis arrivé en fin de process de recrutement avec une short list de candidats. Sans la vidéo, je suis certain qu'on m'aurait dit que c'était clos », présume Guy, pour qui cette solution est un moyen de se donner « une chance supplémentaire pour sortir du lot ». En effet, ajoute-t-il, « à compétences égales, on recherche une personnalité. »

Comme Sarah l'étudiante, Guy, n'a rien improvisé et plusieurs essais ont été nécessaires avant d'obtenir l'enregistrement qui lui convenait. Ce, grâce aux conseils prodigués sur la plate-forme et les notes que l'on peut ajouter, en guise de prompteur. « On peut recommencer autant de fois

qu'on veut », apprécie le quin-quagénaire.

Un QR code à partager

En plus de vouloir un outil intuitif et simple, Nicolas Bernard, le fondateur, souhaitait aussi que ces vidéos soient facilement visibles par les recruteurs. Raison pour laquelle, une fois son compte créé gratuitement, son enregistrement réalisé et validé, le candidat peut ajouter le QR code sur son CV, à la place ou à côté de la photo, ou bien en

bas en indiquant qu'il s'agit d'une présentation vidéo. Ce QR code peut tout aussi bien être partagé par mail ou sur LinkedIn. Tout est expliqué sur le site. « Pour des candidatures spontanées, cela attise la curiosité », souligne Nicolas Bernard.

Autre atout selon lui, « les vidéos ne sont lisibles que par les entreprises à qui le candidat adresse son QR code ». De même qu'elles le sont aussi pour la centaine de comptes recruteurs abonnés à ce jour à

la plate-forme (69 € par mois). Lesquels peuvent aussi compléter leurs offres d'emploi par une capsule vidéo afin que les postulants visualisent mieux leur future entreprise et/ou leur prochain manager.

Nicolas Bernard voit lui aussi dans sa solution « un bon test avant l'entretien », car il permet au candidat de savoir exprimer à l'oral ses motivations. Pour lui, c'est plus efficace que la classique lettre qu'il juge « dépassée » depuis que l'IA est arrivée. Mais, précise

Sarah, certaines entreprises en réclament quand même une, si bien que l'étudiante envoie le package suivant : CV, lettre de motivation et de recommandation, vidéo.

Grâce à cette solution « plus authentique » selon elle, Sarah entend bien décrocher l'alternance qu'elle recherche. D'ailleurs, pour aider leurs étudiants à mieux s'exprimer, plusieurs écoles s'abonnent aussi (49 €/mois) et intègrent ces vidéos à leur démarche pédagogique.

dalkia
GROUPE EDF

FORT EN IMPACT

FAIBLE EN EMPREINTE

LES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Découvrez nos métiers engagés dans la transition énergétique sur dalkia.fr

Ensemble, relevons le défi climatique.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Nicolas Bernard et sa fille Juliette sont les fondateurs d'une plate-forme de création de « vidéos de motivation ».

Le Parisien libéré SAS
10, boulevard de Grenelle,
CS 10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. 01.87.39.70.00.
Société par actions simplifiée.
Président et directeur de la publication :
Pierre Louette.
Directrice générale déléguée :
Sophie Gourmelen.
Principal associé : Ufipar (LVMH).
Directeur des rédactions du « Parisien »
et d'« Aujourd'hui en France » :
Nicolas Charbonneau.
Directeur délégué des rédactions
du « Parisien » et d'« Aujourd'hui en France » :
Pierre Chausse.

Commission paritaire : n° 0125 C 85979.
Rédaction en chef des suppléments :
Jean-Louis Picot.
Rédaction : **Virginie de Kerautem**,
Florence Hubin et **Nicolas Maviel**.
Editing : **Olivier Bossut**.
Fabrication : **Amandine Charbonnel**.
Publicité Les Echos Le Parisien Média :
Présidente : **Corinne Mrejen**.
Directeur général adjoint : **Nicolas Danard**.
Contact commercial : **Muriel Petit**.
Tél. 01.87.39.82.82.
mpetit@lesechosleparisien.fr
Abonnements « le Parisien » :
0.811.875.656 (coût d'un appel local).